



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Mimet

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 26 février 2025

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt-cinq, Mercredi 26 février 2025 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h00.

Etaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Bernard MONTAGNA, Patricia FERRAND, Adjoints, Claude AURORI, Monique KACZMAREK MICHEL, Gilbert CHIRI, René BRUN, Eric CLAUDET, Cédric RIEDEL, Nathalie MARGAILLAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Geneviève DALFIN à Patricia FERRAND, Muriel SASSI à Monique KACZMAREK MICHEL, Louis LOPEZ à Bernard MONTAGNA, Evelyne GODDYN MOUNIER à Anne KESSAS, Jean-Jacques NOIZAT à Lordine BELARBI, Véronique LEFEBVRE à Eric CLAUDET, Lionel TOMANDINI à Francis MOLINA, Eve GUIBERT à Gilles FEDERIGHI, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Céline CHAPELIN à Cédric RIEDEL, Bertrand BALANSARD à Georges CRISTIANI.

Madame Nathalie MARGAILLAN est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 31^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Mercredi 11 décembre 2024 – Unanimité

**Point 2 : Attribution de subventions aux associations
Unanimité**

Point 3 : Participation financière pour les projets de sorties scolaires :

Point 3.1 : Ecole Communale Maternelle de La Tour - Unanimité

Point 3.2 : École Communale Élémentaire de La Tour - Unanimité

Point 3.3 : Ecole Communale Élémentaire des Moulières - Unanimité

Point 4 : Convention d'objectifs avec l'association Mimet en fête – Avenant n°1 - Unanimité

Point 5 : Approbation de la Convention tripartite de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône (Département des Bouches-du-Rhône, Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS13 et Commune de Mimet) - Unanimité

Point 6 : Convention de partenariat 2025 – 2027 pour la lutte contre le frelon asiatique et oriental - Unanimité

Point 7 : Demandes de subventions au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône :

Point 7.1 : Aide à la Transition écologique pour la sauvegarde de la biodiversité - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : Acquisition de pièges à frelons asiatiques et orientaux - Unanimité

**Point 7.2 : Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE) – Valorisation de la friche minière de Puits Gérard : Pôle communal de proximité : locaux associatif et sociaux, Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), laboratoire, Police Municipale
Unanimité**

Point 7.3 : Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières Acquisition de la parcelle cadastrée Section ACn°76 en vue de permettre la création de deux logements sociaux - Unanimité
Point 7.4 : Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide à la transition écologique - Acquisition et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) à l'aire de stationnement de la Salle des Festivités et des Mariages - Retiré

Point 8 : Demande de subvention au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif « Nos Communes d'Abord » - Réfection sécuritaire et écologique des Chemins Communaux du Vallon, des Jérômes, des Farigoules et de Fonsoutane - Unanimité

Point 9 : Ressources humaines :

Point 9.1 : Recrutement d'un vacataire supplémentaire pour la surveillance des enfants Modification de la délibération n°2024/102 du 11 décembre 2024 - Unanimité

Point 9.2 : Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité Année 2025 – Modification de la délibération n°2024/72 du 9 octobre 2024 - Unanimité

Point 10 : Nouvelle mise aux enchères du car TEMSA – Ajustement du prix de mise à prix Unanimité

Point 11 : Demande de subvention – Aide aux projets d'investissement : équipements communaux - Retiré

Communications

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 26 février 2025 à 11h10.



Georges Cristiani,
Maire de Mimet